

LÉGENDES

NAMUROISES.

SEPTIÈME LÉGENDE.

Le 24 février 1793 était une de ces journées sombres et brumeuses que la fin de l'hiver nous ramène si fréquemment. Il tombait une pluie glaciale et fine qui cessait à de rares intervalles, pour faire place aux pâles rayons d'un soleil sans chaleur. Malgré le mauvais temps, il y avait dans nos rues un mouvement inusité. On pouvait s'en étonner, quoique ce fut un dimanche.

Car, mes jeunes amis, à cette époque de terreur où chacun lisait avec inquiétude dans les yeux de son voisin l'intention de dénoncer ses démarches, de le représenter comme un suppot de l'aristocratie, de le faire mettre au rang des suspects ; où nos droits les plus chers étaient à la merci d'un commissaire du

pouvoir exécutif, orgueilleux parvenu qui portait cousu d'or d'un pays dans lequel il était arrivé sâle et déguenillé, véritable proconsul dont la signature suffisait pour faire arrêter le citoyen le plus intègre; à cette époque, dis-je, on préférerait au tumulte des rues la solitude du foyer domestique. Aussi nos promenades si fréquentées, nos guinguettes si joyeuses, nos places publiques si animées auparavant, étaient devenues désertes et silencieuses.

Que signifiaient donc et ce rappel battu dans les casernes dès le matin, et les regards curieux de ces bourgeois qui semblaient s'interroger mutuellement? Où couraient ces aides-de-camp qui se croisaient dans toutes les directions? Pourquoi ces démocrates de bas étage, fiers dans leurs haillons comme Diogène sur son fumier, qui se qualifiaient eux-mêmes du titre de *sans-culottes*, avaient-ils l'air plus menaçant et plus farouche encore que d'habitude? Un service funèbre allait être célébré pour l'un des juges de Louis XVI, le citoyen Michel Lepelletier de St Fargeau, assassiné peu de temps auparavant par l'ex-garde du corps Paris.

L'église cathédrale de St Aubain avait été destinée à la cérémonie et tendue de noir. Dans le fond de la

nef, sous le dôme, s'élevait un autel provisoire au sommet duquel flottaient deux drapeaux rouges entrelacés. Des inscriptions dans le goût du temps et qui contrastaient horriblement avec la sainteté de l'édifice, avec le sentiment de paix qu'il devait inspirer, se lisaient sur les colonnes du temple.

La municipalité, malgré sa répugnance, avait dû fournir les fonds, ordonner les préparatifs et promettre d'assister en corps au service. Sa protestation à ce sujet était restée secrète et remise pour être publiée à des temps meilleurs. Elle était si grande la liberté dont nous jouissions sous le régime de la république française une et indivisible!

A dix heures du matin une compagnie du 7^e bataillon des fédérés se présenta à l'hôtel de ville pour escorter les officiers municipaux jusqu'au gouvernement où les attendait le corps administratif de la province. On se rendit ensuite à l'hôtel du marquis de Croix, c'est là que s'étaient installés les commissaires nationaux envoyés dans le pays de Namur par le pouvoir exécutif de France. Les autorités militaires ne tardèrent pas à arriver, et à onze heures, le cortège se mit en mouvement.

Vingt-trois tambours dont les caisses étaient cou-

vertes de serge noire, ouvraient la marche avec les musiques réunies du bataillon des fédérés et de celui des Hautes-Alpes. Venaient ensuite un détachement de soldats, et le noyau de la compagnie qu'Etienne, le commandant général des *sans-culottes* Belges et Liégeois, cherchait depuis quelques jours à organiser Namur. Etienne, coëffé de l'indispensable bonnet rouge, portait à la ceinture deux pistolets et au côté un sabre long et traînant. Il était accompagné de ses lieutenans Rasneur, Hancart, Pierre, Longfils dit *Nauleux* et Leclercq dit *Carmagnole*. Suivait un char funébre traîné par quatre chevaux noirs et portant un sarcophage sur lequel était placé un poignard; quatorze officiers, auxquels la municipalité avait dû fournir des crêpes et des gants blancs, portaient les coins du poêle. Derrière le char s'avançaient les deux commissaires nationaux Philippe Rigaud et Scipion Bexon, leurs deux adjoints Adant et Saunier, le lieutenant général Harville avec son état-major, l'adjudant général Foissac, le commandant de place Goullus et une partie des officiers de la garnison en grande tenue, ce qui n'était pas beaucoup dire à une époque où la république ne donnait à ses défenseurs que de la laine et du fer; il est vrai qu'ils ne s'en bat-

taient pas plus mal. On remarquait enfin les trente-six formant le corps administratif de la province, ayant en tête leur président Tassin de Bouvignes, et leur secrétaire Quevieux de *Charles-sur-Sambre*, puis la municipalité de Namur composée du maire de Posson et des sept échevins, Mathieu, Wasseige, Zoude, Petitjean, Rousseau, Yernaux et Limelette; il était facile de voir à la contenance de ces derniers que leur présence à la cérémonie n'était rien moins que volontaire. Une compagnie du bataillon de la Marne fermait la marche.

Après avoir parcouru les rues du Collège, de la Croix, de l'Ange, le marché S^t Remy, la rue des Fossés, celles de Bruxelles et du Chenil, le cortège arriva à S^t Aubain, à travers une double baie formée par les trois bataillons logés dans nos murs. Il fut reçu à la porte principale de l'église par l'aumônier de la garnison, bon vivant dont les manières soldatesques ne rappelaient guère le temps du séminaire mais bien celui qu'il avait passé dans les hussards de Berchigny. C'était lui qu'on avait choisi pour chanter le service funébre; pas un curé de nos paroisses n'eût voulu prêter son ministère dans une circonstance semblable.

Le sarcophage fut placé sur un cénotaphe élevé à cet effet, et la cérémonie religieuse commença. A l'offrande les assistans s'y présentèrent avec des cierges de cire blanche fournis encore par la municipalité. Quand le service funèbre fut terminé, Rigaud monta en chaire, et prononça un discours dont voici quelques fragmens : « Frères et amis, quand les tyrans se
« couvrent le visage d'un voile funèbre pour affecter
« une pitié qu'ils ne connurent jamais, et s'affliger sur
« le sort mérité d'un de leurs complices, qu'il est beau
« de voir réunis dans un temple sacré deux peuples,
« enfans de la liberté, répandre des larmes sur la
« mort d'un citoyen vertueux, victime de son patriotisme, qu'un assassin osa frapper d'un poignard.

« Oh ! immortel Pelletier de St Fargeau ! ami des
« Français, ami de tous les hommes libres, reçois
« ici le serment que nous faisons tous de te venger ;
« oui, oui, nous te vengerons.

« Ton âme, maintenant assise au milieu des esprits
« bienheureux qui environnent le trône de l'éternel,
« ne demande plus de consolations terrestres ; toute
« entière à sa félicité, elle se plaint, sans doute, de
« n'avoir point anticipé le moment précieux où elle
« a dû se rapprocher de son créateur ; mais nous

« savons tous quels devoirs il nous reste à remplir ;
« les lois, l'humanité, les droits les plus saints ont
« été outragés dans ta personne sacrée, et la voix de
« la justice et de l'honneur ne sera pas entendue vainement par tes frères et tes amis.

« Tu seras vengé partout où nos armées rencontreront des tyrans.... Guerre avec tous les tyrans.
« Encore cette campagne, et nous donnerons la paix
« à l'univers. Tous les peuples pourront juger que si
« les armes des Français sont redoutables, leurs
« mœurs sont encore plus douces et leur amitié plus
« sincère....

« Et vous, courageux Namurois, dont la bravoure
« fut si souvent fatale à vos ennemis et qui fûtes si
« cruellement trompés dans vos espérances, vous irez à l'aventure, incertains du sort qui vous attend... Suivez-nous, partagez nos dangers, vous partagerez notre gloire.

« Quelles plus belles lois pourriez-vous vous donner
« que celles des Français ! Point de milice, point de servitude réelle ou personnelle, point d'exemptions
« dans la répartition des impôts, liberté, égalité,
« voilà notre devise. En Angleterre, une presse tyrannique accable le peuple ; en France, quand la

« patrie est en danger, nous sommes tous soldats. En
« Prusse, la religion est foulée aux pieds ; en France
« elle est respectée comme elle doit l'être. En Au-
« triche, on traite les soldats comme des animaux ;
« en France les hommes sont égaux en droits. En
« Hollande, on est vendu par son maître ; en France
« on connaît les droits de l'homme.

« Pourriez-vous balancer ? Jetez-vous dans nos
« bras fraternels, venez jurer chez les commissaires
« nationaux que vous êtes Français, et que votre bril-
« lante jeunesse aille ensuite signer chez le brave
« adjudant-général Foissac, qu'elle aime la gloire et
« l'honneur. Faisons ensemble la guerre, et envoyez
« des citoyens vertueux à la convention du monde :
« un jour vous aurez des Pelletier de St Fargeau.

« Quel souvenir déchirant se présente à ma pen-
« sée ! Quel spectacle pour les yeux d'un républicain !
« Je vois son sang couler, je vois l'assassin s'enfuir.
« Grand Dieu ! que n'étais-je là pour faire prendre à
« ma bouche la placé du fer légicide ! Peut-être.....
« Mais c'est en vain, ce grand homme dort. Il dort
« d'un sommeil éternel, et pendant que son âme
« contemple la divinité, les guerriers vont au pan-
« théon français jurer sur sa tombe d'honorer sa mé-

« moire en le vengeant, et les législateurs de le ven-
« ger en l'honorant. »

Ce discours destiné à retremper, comme on disait alors, le sentiment révolutionnaire, fut vivement applaudi, et l'impression en fut demandée par tous ceux qui étaient à la hauteur des circonstances. Il ne tarda pas à porter ses fruits. Pendant la nuit et les deux jours suivans, il y eut des dévastations, des arrestations, des pillages.

Peu de jours auparavant un autre tonique avait été administré à l'opinion. Les commissaires nationaux avaient publié leur *dernier mot aux ennemis du peuple*, et sous ces expressions étaient compris tous les bons citoyens qui croyaient à la possibilité d'un régime de liberté sans oppression ni violence, d'une république sans guillotine ; on leur disait : « Les Français
« ont été indulgens à votre égard, vous en avez abusé ;
« ils ont eu confiance en vous, vous les trahissez....
« Fiers de notre force, nous vous avons méprisé ; mais
« notre patience se lasse ; sous peu la vengeance éclat-
« tera et l'on fera justice des traîtres.

« Les Français ne menacent pas en vain ; la cam-
« pagne va s'ouvrir, il faut exterminer les ennemis de
« l'intérieur.

« Vous avez fait des listes de proscription ; nous les
« connaissons, c'est sur vous qu'en retombera l'effet.
« Encore un instant, et vous n'existerez plus.

« Il vous reste un seul moyen, celui d'abjurer so-
« lennellement vos erreurs, de venir renoncer à vos
« privilèges, et de vous inscrire sur le registre des
« amis du peuple ; vos magistrats vous en donneront
« l'exemple.

« Si vous ne le faites pas, vos maisons seront démo-
« lies et vos têtes à bas ; sans nous, sans nos efforts,
« c'était fait de vous.

« Profitez de ce dernier avis, profitez-en sur l'heure ;
« tout délai vous serait funeste. »

Ne jugeons point toutefois, ô mes amis, d'un œil
trop sévère les actes de cette époque. Il faut s'être trou-
vé soi-même au milieu d'une grande commotion so-
ciale, de la nature de celle dont je viens de vous re-
tracer un épisode, pour bien apprécier ce à quoi
l'homme le plus impassible a pu se laisser entraîner.
Malheur à qui envisage cette position avec les idées
d'un autre temps ! Il ressemble à ce navigateur égoïste
qui, rentré dans le port, calcule froidement les chan-
ces du navire exposé aux vagues d'une mer orageuse.

Car, le croiriez-vous, à la différence de son collè-

gue Scipion Bexon, petit boiteux au caractère atrabi-
laire et opiniâtre, ce n'était pas un méchant homme,
ce Philippe Rigaud avec son nez long et pointu, avec
ses yeux vifs et perçans, avec sa houppe de drap
brun ; on pouvait parfois lui faire entendre raison.

Il avait cependant certain défaut dont les suites
lui devinrent funestes. Quelque temps après l'évacua-
tion de la Belgique, il fut traduit devant le tribunal
révolutionnaire et condamné à mort, ce qui était iné-
vitable ; et cela non pour conspiration contre l'unité
et l'indivisibilité de la république, thème favori des
réquisitoires de maître Fouquier Tainville, mais pour
détournement au préjudice de l'état d'une somme de
deux à trois millions. Il ne pût donc voir s'accomplir
cette prédiction qu'il avait faite en nous quittant :
« nous vous avons apporté de l'argent cette fois ; vous
« nous en fournirez à notre retour. »

C'était un grand prophète que le citoyen Philippe
Rigaud.

LÉGENDES

NAMUROISES,

PAR

Jérôme Pimpurniaux,

ANCIEN PROCUREUR AU CONSEIL DE NAMUR,

ORNÉES D'UN PORTRAIT DE L'AUTEUR
AVEC UN FAC-SIMILE DE SA SIGNATURE ET AUGMENTÉES
D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE,

PAR

A. B.

Je l'sotairai, ma frique !
Rin d'pu bia qu'noss Belgique

*Fragment d'une chanson
patoise inédite.*

Namur.

LEROUX FRÈRES, SUCCESSIONS D'YBERT, LIBRAIRES.

—
1837.